

Dépôt :

Sam TANSON, déi gréng

Luxembourg, le 13 juin 2024

RESOLUTION

relative aux Sondage Sortie des Urnes (SSU)

La Chambre des Député.e.s

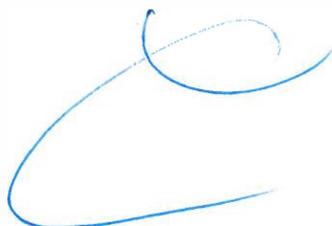
considérant

- que les Sondages Sortie des Urnes (SSU) sont des sondages de grande ampleur réalisés le jour même des scrutins électoraux, à la sortie des bureaux de vote ;
- que les SSU permettent de comprendre les clés sociologiques et politiques significatives d'un scrutin et constituent en ce sens une véritable radiographie du corps électoral ;
- que les SSU ont le potentiel de livrer des premières indications en ce qui concerne les résultats d'un scrutin avant la publication des résultats provisoires ;
- qu'au Luxembourg, aucun SSU n'a été effectué dans le cadre des élections européennes de 2024 ;
- que les résultats provisoires des élections européennes ne peuvent être publiés qu'après 23h00 CET, après la fermeture des derniers bureaux de vote en Italie ;
- que pour cette raison, le public et la presse n'ont pas eu d'indications quant au résultat des élections avant la publication des résultats à 23h00,

décide

- de charger une institution indépendante (comme par exemple l'Université du Luxembourg) avec la conceptualisation et la réalisation d'un SSU lors des élections européennes 2029 et de financer ce SSU.

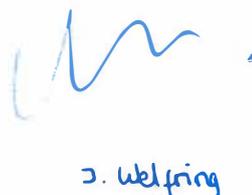
Signatures :



S. Tanson



F. Bausch



J. Welfring